

Zeitschrift: Rapport annuel / Office national suisse du tourisme
Herausgeber: Office national suisse du tourisme
Band: 21 (1961)

Rubrik: Administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

a) Membres

La 21^e assemblée générale s'est déroulée le 31 mai à l'Hôtel de Ville de Berne; elle a été suivie d'une visite de l'HYSPA, l'impressionnante exposition de l'hygiène, de la gymnastique et du sport. La participation a été très réjouissante; 138 membres totalisaient 4231 voix. L'allocution de M. Armin Meili, président, a été suivie d'un rapport présenté par M. W. Kämpfen, directeur. Le rapport annuel, les comptes et le bilan pour 1960, ainsi que les directives relatives à la propagande ont été adoptés sans discussion.

Aux termes de l'article 14 c des statuts, l'assemblée a appelé les personnalités suivantes à siéger au comité pour la période administrative 1961-1964: M. P. Soguel, président de l'Office neuchâtelois du tourisme, Neuchâtel
M. A. Moser, directeur de la « Nordostschweizerische Verkehrsvereini-
gung », St-Gall

M. A. Fanciola, Hôtel Esplanade, Locarno-Minusio

M. P. Darbellay, directeur de l'Union valaisanne du tourisme, Sion

M. A. Schirmer, président de l'Association des stations thermales, Baden

M. R. Maurer-Buser, Institut Préalpina, Chexbres

M. W. Grob, président de l'Association professionnelle suisse de direc-
teurs d'offices de tourisme, Arosa

M. H. Düby, président de la Fédération suisse des cheminots, Berne

A la fin de 1961, l'ONST comptait 351 membres, effectif semblable à celui de l'année précédente.

b) Comité

Le comité a tenu deux séances: le 2 mai et le 16 novembre. La première réunion a eu lieu au Château de Kybourg; au nom du Gouvernement zurichois, M. Egger, président du Conseil d'Etat, a souhaité la bienvenue aux participants. Le rapport du directeur, qui a exposé dans leur diversité les problèmes qu'affronte l'ONST, a soulevé une discussion nourrie. Le comité s'est rallié à la décision d'établir un programme annuel d'activité, qui lui sera soumis à la séance d'automne en même temps que le budget. Il a accepté le budget pour 1961, le 20^e rapport annuel (1960) ainsi que les comptes et le bilan pour 1961. Il a désigné les membres du bureau pour la période administrative 1961-1964 et confirmé M. Gabriel Despland, conseiller aux Etats, dans ses fonctions de vice-président de l'ONST. Il a adressé un souvenir ému à la mémoire de M. Giovanni Battista Rusca, conseiller national et président de la ville de Locarno, récemment décédé.

VI. ADMINISTRATION

1. Organes

Lors de la séance d'automne, la direction a soumis pour la première fois au comité un programme d'activité et de propagande portant sur l'ensemble du prochain exercice, ainsi que le budget pour 1962. Cette innovation permettra aux organismes régionaux et locaux d'ajuster leur effort de propagande aux slogans de l'ONST et de déclencher une action concertée de tous les milieux intéressés à l'essor du tourisme suisse. Le comité a examiné de la manière la plus attentive le problème de la prolongation de la saison, les moyens propres à maintenir au même niveau la qualité des services offerts par les hôtels suisses; la stabilisation des prix l'a également préoccupé. Après avoir accepté le programme et le budget qui lui ont été soumis, le comité a désigné les suppléants des membres élus par l'assemblée générale (article 14, al. 1 c des statuts). Il a pris congé de M. Paul Martinet, directeur adjoint, qui assume dès le 1^{er} novembre le mandat de conseiller touristique de l'Exposition nationale 1964.

c) Bureau

Le bureau a tenu 5 séances: les 27 février, 19 avril, 29 septembre, 15 novembre et 11 décembre 1961. Il a mis au point les affaires soumises au comité et à l'assemblée générale et examiné, mais sans se prononcer définitivement, les principes directeurs de l'activité des agences. Il a approuvé le développement du service photographique du siège central (achat d'appareils de reproduction et équipement de deux laboratoires modernes), la simplification et l'automatisation de la comptabilité et le renforcement du service de propagande. Il a décidé de fermer l'agence de Lisbonne dès le 31 juillet 1961 et de rénover les agences de Vienne, de Bruxelles et de Rome.

Les nouveaux membres suivants ont été admis:

	Fr.
Mövenpick S.A., Zurich	500.—
Emmentaler Verkehrsverband, Langnau	400.—
Kur- und Verkehrsverein Zuoz, Zuoz	400.—
Office régional du tourisme, Martigny	400.—
Kur- und Verkehrsverein Lenzerheide, Lenzerheide	400.—

Les membres suivants ont démissionné:

SACAF, Fiat S.A., Genève	400.—
Commune de Zuoz, Zuoz	400.—

Schwob S.A., Berne	400.—
NAGO, produits alimentaires, Olten	400.—
Téléphérique Champéry-Planachaux S.A., Champéry	400.—

L'effectif du personnel s'établissait comme suit à la fin de 1961:

2. Personnel

	1961	1960
Zurich	39	(38)
Agences	195	(199) dont 4 volontaires
	<u>234</u>	<u>(237)</u>

Personnel des agences

Agences qui vendent des titres

de transport

	1961	1960		1961	1960
Amsterdam	14	(15)	Nice	3	(3)
Bruxelles	19	(19)	Paris	29	(30)
Francfort s.M.	20	(20)	Rome	7	(7)
Londres	38	(38)	Stockholm	7	(6)
Milan	9	(9)	Vienne	8	(8)
New York	23	(24)			

Agences qui ne vendent pas de

titres de transport:

	1961	1960		1961	1960
Buenos Aires	1	(1)	Madrid	5	(5)
Le Caire	4	(3)	San Francisco	5	(5)
Copenhague	3	(3)			

La réduction des effectifs du personnel des agences est due avant tout à la fermeture de l'agence de Lisbonne. Au siège central, nous avons engagé un spécialiste chargé de la conception du matériel de propagande, la subvention fédérale supplémentaire de 1,7 million de francs devant être affectée exclusivement à la publicité et à l'extension de notre programme impliquant un surcroît de travail.

Au cours de l'été 1961, les agences ont occupé 28 personnes à titre temporaire (30 l'année précédente), dont 13 fonctionnaires des CFF, 10 employés recrutés dans l'économie privée et 5 auxiliaires engagés sur place:

Amsterdam	1	New York	2
Bruxelles	5	Paris	12
Copenhague	1	Rome	2
Londres	4	Stockholm	1

Nous avons organisé trois voyages d'études pour le personnel de nos agences, dont l'un en Suisse orientale, le second en Valais et le troisième dans les Grisons. Des collaborateurs des agences de Francfort s.M., Londres, Milan, Paris et Vienne ont pris part à ces voyages, qui ont été couronnés de succès grâce à l'appui que nous ont accordé les offices régionaux et locaux du tourisme et les entreprises de transport.

M. René Nordmann, notre nouveau directeur adjoint, a commencé son activité le 1^{er} mai 1961. Le bureau a nommé M. Walter Rotach secrétaire de direction. M. Paul Martinet, directeur adjoint, atteint par la limite d'âge, a abandonné ses fonctions à fin octobre. Lors de la séance d'automne du comité, le président de l'ONST l'a remercié des grands services qu'il n'a cessé de rendre à notre organisation. M. Paul Martinet avait succédé le 1^{er} juillet 1946 à M. Paul Budry à la tête du siège auxiliaire de Lausanne; après la suppression de ce dernier, il a été transféré à Zurich dès le 1^{er} février 1955 avec le titre de directeur adjoint. Nous avons largement bénéficié de ses talents de journaliste et de ses excellentes relations avec les autorités et les milieux touristiques de Suisse romande.

